

11 novembre 2016

Au Monument aux Morts :

Monsieur le Préfet Honoraire / Monsieur le maire Honoraire / Mesdames et Messieurs les élus. / Messieurs les Présidents d'Associations d'Anciens Combattants et du Souvenir Français / Messieurs les porte-drapeaux / Messieurs les Représentants des Militaires / Mesdames et Messieurs les Représentants des Pompiers / Mesdames et Messieurs les Enseignants et les enfants des écoles de Saint-Chinian / Harmonie de Saint-Chinian et Capestang / Mesdames, Messieurs,

Chers compatriotes aujourd'hui en présence de nos alliés, nous célébrons le 11 novembre jour de l'Armistice de 1918. Le 11 novembre 1918 c'est la fin d'un douloureux conflit que l'on croyait alors être le plus meurtrier de l'Histoire du Monde. Ce terrible évènement dont on commémore solennellement, depuis 2 ans le centenaire, aura en 4 ans mobilisé plus de 65 000 000 de personnes et fait 18 000 000 morts.

Il faut rappeler que si le 11 novembre 1918 fut un jour de Victoire pour la France et ses Alliés (que je salut et remercie d'être là), ce conflit s'est terminé par une défaite pour toute l'Europe. Le bilan : 18 millions de mort. Cette guerre n'est pas une grande guerre mais une grande abomination. C'était un premier coup terrible porté à notre continent, prélude d'un second qui, 20 ans plus tard, fera 60 millions de morts.

Aujourd'hui, la guerre de 14-18 est entrée dans l'Histoire.

Les anciens combattants de 14-18 ont, bien sûr, tous disparu. Le dernier soldat survivant était le britannique Claude Choules mort le 5 mai 2011 à l'âge de 110 ans. Le dernier Français, Lazare Ponticelli, est décédé 3 ans plus tôt en 2008, lui aussi à l'âge de 110 ans.

Les générations d'aujourd'hui et celles de demain ont la responsabilité d'entretenir le souvenir de toutes les victimes dont les vies furent brisées pour la Liberté. Il nous appartient, plus que jamais, d'aller plus loin, d'associer le souvenir des victimes, la connaissance des causes, les circonstances et les conséquences de cette guerre. C'est un devoir pour la Mémoire et donc pour l'Avenir de nos enfants. (Merci à l'association Richesse de Saint-Chinian qui élabore avec le souvenir Français des évènements commémoratifs pédagogiques de qualité).

A l'unanimité le conseil municipal que je préside, par la délibération numéro 2014-067 du 3 novembre 2014, a exprimé collectivement un vœu pour que les 639 soldats français fusillés pour l'exemple soient réhabilités. Ce sont des malheureux soldats pris dans la tourmente de la guerre. Comme leurs camarades, ils sont morts par la guerre. 75% des Français sont favorables à la réhabilitation des fusillés pour l'exemple. Aujourd'hui il y a 200 fusillés dont le nom figure déjà sur un monument aux morts.

Le gouvernement britannique, en 2006, par voie législative, a réhabilité les 306 soldats britanniques fusillés. Les cinq fusillés néo-zélandais ont été réhabilités en 2000, et 39 Canadiens ont été honorés l'année suivante. Ne l'oublions pas : les pertes des alliés anglo-saxons sont de 1 030 560.

Chez nos alliés la réhabilitation est plus aisée puisque le chef des armées est un monarque qui n'appartient pas au gouvernement. La situation est beaucoup plus délicate en France. En 2009 François Hollande, Président du Conseil Général de la Corrèze avait pris la même délibération pour une réhabilitation collective des 639 Fusillés pour l'exemple. Une fois Président de la cinquième République, François Hollande, a refusé de faire une déclaration de réhabilitation collective. Il a raison ! En prenant ses fonctions en 2012, il est devenu le chef des armées. C'est la raison pour laquelle il ne peut accomplir un acte qui fragiliserait le commandement militaire. Sans obéissance à la hiérarchie il n'y a plus d'autorité militaire et l'armée perd toute sa raison d'être. Ne pouvant critiquer les institutions militaires dont il est le chef, notre Président a

trouvé une solution très convenable grâce à son talent légendaire du compromis. François Hollande a demandé au ministre de la Défense qu'une place soit réservée aux fusillés au Musée de l'armée aux Invalides. Il opte ainsi pour un geste solennel en faveur des 639 soldats concernés.

Réhabiliter les victimes de la guerre de 14 est une bonne chose. Pardonner aux fusillés est généreux. Mais je suis très soucieux car certains agitateurs ont une ambition néfaste. Ils projettent d'entamer des procédures contre les généraux de la première guerre mondiale.

La première guerre mondiale nous montre que notre histoire est glorieuse mais aussi douloureuse. Les décisions qui ont abouti à l'exécution de soldats n'étaient pas injustes, mais d'un autre temps. Les généraux français ne sont pas coupables d'avoir fait fusiller des soldats français. La guerre est une monstruosité. L'Elite militaire a pris ses responsabilités. Foch, Nivelle, Pétain, Castelnau et consort appartiennent à l'histoire. C'était, je le répète, une autre époque. Il est suffisant de pardonner en proclamant que les 639 fusillés sont mort à la guerre, comme les 1 397 800 soldats français morts au combat.

Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, il faut pardonner et ne plus accuser quiconque. C'est en agissant ainsi que nous préserverons la Paix. Nous resterons fidèles à la mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur tous nos Monuments. Le devoir de mémoire est un des ciments de la Paix. La tolérance et le pardon sont l'Avenir de l'humanité. Que vive notre République et ses valeurs de Liberté, d'Egalité, de Fraternité.

Vive la Paix dans la justice pour tous / Vive Saint Chinian / Vive la France / Vive les alliés / Vive l'Europe

Au Carré Militaire :

Il y a une semaine jour pour jour, le maréchal des logis-chef Fabien Jacq, du 515e régiment du train de La Braconnerie dans les Charentes, est décédé au Mali, tué par l'explosion d'une mine.

Selon le ministère de la Défense, « vendredi 4 novembre, vers 14h00, deux véhicules de l'avant blindé appartenant à un convoi logistique ont subi une attaque par un engin explosif alors qu'ils faisaient route au nord-est de Kidal au Mali. L'explosion a provoqué la mort du maréchal des logis-chef Fabien Jacq, blessé plus légèrement un autre soldat et commotionné trois autres. »

Fabien Jacq était sous-officier adjoint du peloton de circulation routière. Issu de l'école de sous-officiers de Saint-Maixent, il servait au 515e régiment du train depuis 2008. Il avait fait le Liban, l'Afghanistan. Il était en Afrique pour la première fois. Il ne reviendra pas du Mali. Il est mort pour la France à 28 ans. Il est mort en guerre contre le terrorisme.

Il a donné sa vie pour que les enfants de la France ne meurent plus dans les attentats comme ceux du 13 septembre 2015, il y a tout juste un an. Les Saint-Chinianais et la Nation lui seront éternellement reconnaissants.